Initiatives ministérielles

M. Jerry Pickard (Essex-Kent): Madame la Présidente, je viens aussi présenter ici aujourd'hui une pétition signée par des agriculteurs. Cette année a été catastrophique pour eux. Compte tenu des prix extrêmement faibles des produits agricoles, ils ont beaucoup de mal à simplement rentrer dans leur frais. Ils sont dans une situation catastrophique et ils demandent au gouvernement de leur venir en aide cette année.

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts): Madame la Présidente, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Mme le vice-président: Les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

**DEMANDES DE DOCUMENTS** 

M. Michel Champagne (secrétaire parlementaire du ministre des Forêts): Madame la Présidente, je demande que tous les avis de motions portant production de documents soient réservés.

Mme le vice-président: Tous les avis de motions sontils réservés?

Des voix: D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU **CANADA**

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 24 septembre, de la motion de M. Mazankowski: Que le projet de loi C-32, Loi modifiant le Régime d'assistance publique du Canada, soit lu une deuxième fois et déféré au Comité législatif F, ainsi que la motion de M. Vincent (p. 2536).

M. George S. Rideout (Moncton): Madame la Présidente, je me réjouis de prendre la parole au sujet de ce projet de loi et d'attirer l'attention de tous les citoyens sur les répercussions catastrophiques d'un projet de loi de ce genre et sur ce qu'il signifiera pour tous les membres

défavorisés de notre collectivité : les pauvres, les malades, les personnes âgées et les femmes.

J'attire l'attention de la Chambre sur ce que prévoit au juste ce projet de loi, dont on dit par dévision, qu'il est la râpe sur le RAPC, le RAPC étant le Régime d'assistance publique du Canada si utile aux démunis.

Il est paradoxal de voir que quelqu'un venant d'une province démunie de la région canadienne de l'Atlantique exhorte le gouvernement à repenser à ce que ce projet de loi va faire aux provinces dites nanties que sont l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Je crois que pour tous les programmes sociaux au Canada, c'est le commencement de la fin. Bien que le projet de loi vise les provinces riches qui, diront d'aucuns, sont le mieux à même d'encaisser le coup, je ne suis pas persuadé que tout le monde comprenne que cela représente une réduction des paiements de transfert fédéraux d'un peu plus de deux milliards de dollars sur cinq ans, réduction qui ne pourra que nuire à ces provinces.

Le régime a été créé dans le but louable d'aider tout le monde et chacune des régions du pays, le gouvernement fédéral absorbant la moitié des coûts du programme. Aucun plafond n'avait été fixé parce qu'il n'y a pas de fin aux ravages d'une économie en déroute. Nous sommes à même de le constater depuis quelques années, que la politique monétaire du gouvernement et sa politique de taux d'intérêt élevés ont transcendé toutes les frontières des provinces. Pourtant, les démunis ont besoin d'aide, ils ont besoin de ressources.

Pour vous donner une idée de l'affectation des fonds du RAPC, ce sont des familles monoparentales, des personnes atteintes d'une incapacité physique ou mentale, des personnes âgées, des enfants et des personnes ayant besoin de protection contre les mauvais traitements et la négligence, les sans-emploi, les familles et les personnes traversant des crises, les gagne-petit et les femmes battues qui en ont bénéficié. Ce ne sont là que quelques-uns des groupes de notre société qui sont durement touchés par la récession et qui ont besoin d'aide. Voilà que cette aide sera dorénavant plafonnée.

Autre chose que beaucoup d'entre nous oublient et qui mérite d'être soulignée, plus de la moitié des pauvres du Canada vivent dans ces provinces riches. Ils subiront certainement les contrecoups de cette mesure. Je vous rappelle ce qui s'est passé en Ontario où le gouvernement a adopté, à tort ou à raison, un budget massivement déficitaire. Vous pouvez être sûrs que les groupes dont nous venons de parler ne recevront pas l'aide qu'ils méritent parce que même les provinces les plus riches ne sont pas en mesure de la fournir.